



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article4774>

Un accord cadre pour concilier activité agricole et qualité de l'eau et des milieux aquatiques

- contenu - Actualités France et international -
Date de mise en ligne : mercredi 22 juin 2016

OIEau

Cet accord entre les 3 partenaires : préfet de Saône-et-Loire au nom de l'Etat, agence de l'eau et chambre d'agriculture de Saône-et-Loire a trois objectifs :

- Il repose d'une part sur l'extension à d'autres territoires de dispositifs opérationnels déjà éprouvés, comme, par exemple, l'opération « petite Grosne » visant à réduire les pollutions phytosanitaires sur le vignoble de ce bassin versant. Un bilan de cette opération sera dressé à cette occasion sur le site même du lycée viticole où une aire de lavage de pulvérisateurs a été réalisée dans ce cadre.
- D'autre part, il a vocation à identifier des sujets où l'approche partenariale doit être développée comme, par exemple, la restauration morphologique des cours d'eau, qui complète les actions de préservation de la qualité des eaux et s'avère nécessaire pour atteindre le bon état des eaux fixé par la directive cadre sur l'eau.
- Enfin, il rappelle également les actions pour lesquelles le partenariat est déjà effectif depuis plusieurs années que ce soit sur les captages prioritaires, le développement de l'agriculture biologique, la gestion des boues d'épuration ou encore la mise aux normes des bâtiments d'élevage.